

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

**Séance régulière du 8 mai 2018**

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

À une séance générale du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions de ce Conseil, ce huitième jour du mois de mai deux mille dix-huit, à laquelle séance sont présents :

Présent (s) :  
Madame Donatha Lajoie, Conseillère  
Madame Danye Simard, Conseillère  
Monsieur Antoine Boutet Berthiaume, Conseiller  
Madame Isabelle Vézina, Conseillère  
Monsieur Gaston Turcotte, Conseiller  
Monsieur Raphaël Girard, Conseiller

Absent :

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur le Maire Monsieur Alexandre Girard, il a été adopté ce qui suit :

**1 – MOMENT DE RÉFLEXION**

M. Alexandre Girard, Maire, invite les personnes présentes à un moment de réflexion.

**2 - CONSTATATION DU QUORUM**

Le Maire constate la présence de six (6) Conseillères et Conseillers, donc il y a quorum.

**3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Moment de réflexion;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption des procès-verbaux du 3 et du 9 avril 2018;
5. Embauche de l'employé permanent saisonnier pour l'été 2018;
6. Réparation dans les chemins agricoles et les rues municipales (ponceaux, accotements, entretien des chemins et creusage des fossés);
7. Dépôt de la liste des sous-traitants pour les travaux de voirie municipal;
8. Congrès 2018 de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM);
9. Adjudication du contrat de réfection de conduites et regard au site de traitement des eaux usées;
10. Soumission pour sondage géotechnique sur la rue de la Forêt;
11. Location d'un balai mécanique pour les travaux de voirie;
12. Achat d'équipements pour réduire la vitesse sur la rue de la Forêt;
13. Achat de panneaux de signalisation pour la voirie;
14. Achat d'outils pour le garage municipal;
15. Retrait de la borne sèche du rang St-Antoine;
16. Autorisation de participer au G7 pour un pompier de la municipalité;
17. Location d'une pompe pour la vidange des étangs;
18. Achat de dessicant pour le débitmètre;
19. Formation en eau potable;
20. Adoption du règlement #228-70 concernant la constitution d'un Comité Consultatif d'Urbanisme;

21. Invitation à la 13<sup>e</sup> édition du tournoi de golf au profit du Regroupement pour l'Intégration Sociale de Charlevoix (RISC);
22. Invitation à la 8<sup>e</sup> édition du tournoi de golf de la Maison de la Famille;
23. Invitation à la 22<sup>e</sup> édition du tournoi de golf du Club Optimiste de Charlevoix-Est;
24. Invitation au tournoi de golf de Mains de l'Espoir de Charlevoix;
25. Invitation du Club social des pompiers de Saint-Aimé-des-Lacs;
26. Demande de commandite pour le projet de prévention sur la violence sexuelle chez les adolescents;
27. Sollicitation d'un don pour la campagne de financement de Leucan « défi têtes rasées »;
28. Travaux d'aménagement près des résidences de M. Marian Néron et M. Pierre-Paul Guay;
29. Travaux d'électricité au garage municipal;
30. Aménagement du terrain de pétanque;
31. Appui au projet « Station Charlevoix »;
32. Autorisation de travaux dans l'emprise de la municipalité afin de permettre une nouvelle construction sur le rang Saint-Jean-Baptiste;
33. Embauche d'un employé saisonnier pour l'été;
34. Obtention d'une carte reconnue par la CNESST pour la formation d'abattage manuel;
35. Embauche des moniteurs du terrain de jeux;
36. Varia;
37. Comptes à ratifier d'avril 2018;
38. Comptes à payer d'avril 2018;
39. Salaires du mois d'avril 2018;
40. Rapport du maire, des conseillers et des conseillères;
41. Période de questions allouée aux contribuables;
42. Levée de l'assemblée.

### 3- RÉSOLUTION 2018-05-3925

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Dany Simard et résolu à l'unanimité des Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par Monsieur le Maire et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant.

### **4 – ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX DU 3 ET DU 9 AVRIL 2018**

#### RÉSOLUTION 2018-05-3926

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Antoine Boutet-Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE les procès-verbaux du 3 et du 9 avril 2018 soit, par la présente, adoptés tels que rédigés et produits aux membres de ce Conseil.

### **5 – EMBAUCHE DE L'EMPLOYÉ PERMANENT SAISONNIER POUR L'ÉTÉ 2018**

#### RÉSOLUTION 2018-05-3927

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a établi un calendrier des tâches à effectuer par les employés de la municipalité au cours de la saison estival 2018;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De confirmer le retour au travail de M. Stéphane Belley pour le 7 mai 2018.

**6 – RÉPARATIONS DANS LES CHEMINS AGRICOLES ET LES RUES MUNICIPALES (PONCEAUX, ACCOTEMENTS, ENTRETIEN DES CHEMINS ET CREUSAGE DE FOSSÉS)**

**RÉSOLUTION 2018-06-3928**

CONSIDÉRANT qu'à chaque année, les routes agricoles et municipales doivent être réparées et entretenues;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'AUTORISER la directrice générale à faire le nécessaire pour que les routes agricoles et municipales soient réparées adéquatement ce qui inclus les accotements, l'installation de ponceaux, le nettoyage des fossés et d'autoriser les paiements pour ces travaux.

**7 – DÉPÔT DE LA LISTE DES PRIX DES SOUS-TRAITANTS POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE MUNICIPALE**

**RÉSOLUTION 2018-05-3929**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit acheter du gravier pour l'entretien des chemins verbaux;

CONSIDÉRANT des travaux de voirie à effectuer pendant les prochains mois;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité ne dispose pas de tous les équipements nécessaires pour ces travaux et qu'elle doit utiliser les services d'entrepreneurs de la région;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De déposer la liste de prix 2018 des sous-traitants pour du gravier et de la machinerie susceptible d'être utilisés par la municipalité.

**8 – CONGRÈS 2018 DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)**

**RÉSOLUTION 2018-05-3930**

CONSIDÉRANT que le congrès de la FQM aura lieu du 20 au 22 septembre 2018 à Montréal;

CONSIDÉRANT un coût de 780\$ plus les taxes applicables pour l'inscription;

CONSIDÉRANT que des frais inhérents sont également à prévoir soit l'hôte, le déplacement et les repas;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER l'inscription du maire M. Alexandre Girard pour le congrès annuel au coût de 780\$ plus les taxes applicables de même que les frais inhérents et d'autoriser le paiement.

**9 – ADJUDICATION DU CONTRAT DE RÉFECTION DE CONDUITES ET REGARD AU SITE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES**

**RÉSOLUTION 2018-05-3931**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts est allé en appel d'offres publiques pour des travaux de réfection de conduites et regard au site de traitement des eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres ont été :

- Aurel Harvey et fils 246 621,38\$ taxes incluses
- Fernand Harvey et fils 183 385,13\$ taxes incluses
- Les Constructions St-Gelais inc. 152 276,34\$ taxes incluses

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Serge Landry, Arpo Groupe Conseil de donner le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

Il EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le conseil municipal accepte la plus basse soumission conforme reçue de Les constructions St-Gelais Inc. et accorde donc le contrat requis pour l'exécution des travaux visés par la présente résolution au montant de 152 276,34 \$ taxes incluses.

QUE les documents d'appel d'offres, la soumission et la présente résolution fassent foi de contrat entre les parties;

QUE Mme Marcelle Pedneault, directrice générale et M. Alexandre Girard, maire, soient autorisées à signer, pour et au nom de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts tout document utile à cette fin.

#### **10 – SOUMISSION POUR SONDAGE GÉOTECHNIQUE SUR LA RUE DE LA FORÊT**

##### **RÉSOLUTION 2018-05-3932**

CONSIDÉRANT que des travaux seront réalisés sur la rue de la Forêt;

CONSIDÉRANT que le sondage géotechnique permettra de mieux connaître le sol en place et de concevoir une structure de chaussée adaptée à la réalité de l'endroit;

CONSIDÉRANT des prix reçus par 2 compagnies aptes à réaliser ces travaux de sondage;

CONSIDÉRANT que l'ingénieur de la municipalité M. Serge Landry d'Arpo Groupe-conseil a étudié les prix reçus et recommandé la réalisation de sondage géotechnique;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACCEPTER le prix de la compagnie Laboratoires d'Expertises de Québec ltée (LEQ) au montant de 4 250\$ plus les taxes applicables et d'autoriser le paiement.

#### **11 - LOCATION D'UN BALAI MÉCANIQUE POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE**

##### **RÉSOLUTION 2018-05-3933**

CONSIDÉRANT un tarif horaire de 115\$ pour la location d'un balai mécanique à la ville de Clermont pour le nettoyage des rues de la municipalité, de la cour de l'école Fernand Saindon et de la cour de l'église;

CONSIDÉRANT un coût de transport de 115\$;

CONSIDÉRANT qu'il faut une quinzaine d'heures pour effectuer le travail;

Il est proposé par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE LOUER un balai mécanique à la ville de Clermont pour le nettoyage printanier des rues de la municipalité, de la cours de l'école primaire et de la cour de l'église au tarif horaire de 115.00\$ plus un montant de 115.00\$ pour le transport et d'autoriser le paiement.

## **12 – ACHAT D'ÉQUIPEMENTS POUR RÉDUIRE LA VITESSE SUR LA RUE DE LA FORÊT**

### **RÉSOLUTION 2018-05-3934**

CONSIDÉRANT que le gendarme (limiteur de vitesse) installé sur la rue de la Forêt à été endommagé en 2017 et qu'il n'est plus utilisable;

CONSIDÉRANT des prix obtenu pour un gendarme neuf;

CONSIDÉRANT que le transport n'est pas inclus dans les prix;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACHETER une balise Ped-zone au coût de 325\$ plus les taxes applicables à la compagnie Signalisation Lévis Inc. et d'autoriser le paiement.

## **13 - ACHAT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION POUR LA VOIRIE**

### **RÉSOLUTION 2018-05-3935**

CONSIDÉRANT que des panneaux de signalisation doivent être remplacés et d'autres achetés pour assurer la sécurité des employés lorsqu'ils font des travaux sur les routes;

CONSIDÉRANT des prix obtenus pour ces fournitures;

CONSIDÉRANT que le transport n'est pas inclus dans les prix reçus;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER un montant de 431,15\$ plus les taxes applicables à la compagnie Signalisation Lévis Inc. pour l'achat de 8 panneaux de signalisation, de 6 pesées de 50 lbs et d'autoriser le paiement de ces dépenses.

## **14 – ACHAT D'OUTILS POUR LE GARAGE MUNICIPAL**

### **RÉSOLUTION 2018-05-3936**

CONSIDÉRANT des besoins en outils utilisés par les employés municipaux;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PROCÉDER à l'achat de 2 pelles (60\$), 1 barre de 7 pieds (30\$), 1 chaîne de 20 pieds (150\$), 1 meuleuse (30\$), vêtements jetable pour les étangs (125\$), 1 étai de 8 pouces (268,99\$), 1 touret d'établi (123,99\$) et d'autoriser le paiement de ces achats.

## **15 – RETRAIT DE LA BORNE SÈCHE DU RANG ST-ANTOINE**

### **RÉSOLUTION 2018-05-3937**

CONSIDÉRANT que la borne sèche située à l'entrée du rang St-Antoine n'est plus utilisable en cas d'incendie;

CONSIDÉRANT qu'une entente avec la municipalité de Saint-Hilarion est en vigueur concernant l'approvisionnement en eau en cas d'incendie dans ce secteur;

CONSIDÉRANT que le réservoir doit être enlevé et qu'il ne sera plus nécessaire de payer pour déneiger l'accès à la borne sèche l'hiver;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'EFFECTUER les démarches pour enlever le réservoir du rang St-Antoine cet été, d'aviser M. Joseph-Aimé Gagnon en lui faisant parvenir une copie de cette résolution qu'il n'aura plus à déneiger l'accès à la borne sèche et d'autoriser le paiement des dépenses reliées à ces travaux.

## **16 – AUTORISATION DE PARTICIPATION AU G7 POUR UN POMPIER DE LA MUNICIPALITÉ**

### **RÉSOLUTION 2018-05-3938**

CONSIDÉRANT que M. Stéphane Néron souhaite participer comme pompier volontaire au G7;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Notre-Dame-des-Monts lui permet d'être disponible pour cet événement;

CONSIDÉRANT que 3 pompiers de la municipalité seront appelés à être en service pendant le G7 ce qui laisse moins de pompiers disponibles pour la municipalité;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PERMETTRE à M. Stéphane Néron d'offrir sa disponibilité comme pompier volontaire à la ville de La Malbaie à l'occasion du G7 qui se tiendra les 8 et 9 juin 2018.

## **17 – LOCATION D'UNE POMPE POUR LA VIDANGE DES ÉTANGS**

### **RÉSOLUTION 2018-05-3939**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Notre-Dame-des-Monts devra procéder à une vidange de ses étangs ce printemps;

CONSIDÉRANT qu'il faut louer une pompe diesel pour la vidange de l'étang #2;

CONSIDÉRANT un prix obtenu pour une pompe diesel de 4 pouces avec des rallonges de tuyaux;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER un montant de 4 021,90\$ taxes incluses pour la location d'une pompe diesel de 4 pouces incluant un boyau de succion de 20 pieds, 4 longueur de boyau de renvoi et d'autoriser le paiement de cette dépense. La durée de la location est de 14 jours et 200 heures d'utilisation.

## **18 – ACHAT DE DESSICANT POUR LE DÉBITMÈTRE**

### **RÉSOLUTION 2018-05-3940**

CONSIDÉRANT la présence d'humidité dans le canal bowlus situé aux étangs;

CONSIDÉRANT que le débitmètre installé à cet endroit doit être protégé de cette humidité;

CONSIDÉRANT un coût de 137,97\$ taxes incluses pour 10 sachets de dessicant 300 grammes D&D;

Il est proposé par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité des Conseillers et Conseillères présents :

D'ACHETER 10 sachets de dessicants au coût unitaire de 12\$ plus les taxes applicables pour un total de 137,97\$ à la compagnie Avensys Solutions et d'autoriser le paiement.

## **19 – FORMATION EN EAU POTABLE**

### **RÉSOLUTION 2018-05-3941**

CONSIDÉRANT une offre de formation pour réviser certaines connaissances acquises sur la gestion de l'eau potable;

CONSIDÉRANT un coût de 175\$ plus les taxes applicables pour la formation;

CONSIDÉRANT des coûts pour le déplacement du formateur qui seront connus au moment de la formation selon le nombre d'inscription mais qui devrait être d'environ 125\$;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'INSCRIRE M. Serge Dufour à cette formation sur l'eau potable au coût de 175\$ plus les taxes applicables, de payer les coûts pour le déplacement du formateur estimé à 125\$ et d'autoriser le paiement.

## **20 – ADOPTION DU RÈGLEMENT #228-70 CONCERNANT LA CONSTITUTION D'UN COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)**

### **RÉSOLUTION 2018-05-3942**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ADOPTER le règlement #228-70 qui remplace le règlement #140-93 sur la constitution d'un Comité de Consultatif d'Urbanisme (CCU).

## **21 - INVITATION À LA 13<sup>e</sup> ÉDITION DU TOURNOI DE GOLF AU PROFIT DU REGROUPEMENT POUR L'INTÉGRATION SOCIALE DE CHARLEVOIX (RISC)**

### **RÉSOLUTION 2018-05-3943**

CONSIDÉRANT une invitation à la 13<sup>e</sup> édition du tournoi de golf du Regroupement pour l'Intégration Sociale de Charlevoix qui se tiendra le samedi 2 juin 2018 au Club de golf Murray Bay;

CONSIDÉRANT un coût de 50\$ pour la ronde de golf et de 30\$ pour le souper;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE REFUSER la demande par manque de disponibilités des élus.

**22 – INVITATION À LA 8<sup>e</sup> ÉDITION DU TOURNOI DE GOLF DE LA MAISON DE LA FAMILLE**

**RÉSOLUTION 2018-05-3944**

CONSIDÉRANT une invitation à la 8<sup>e</sup> édition du tournoi de golf de la maison de la Famille qui se tiendra le dimanche 27 mai au Club de golf Murray Bay;

CONSIDÉRANT un coût de 75\$ pour la ronde de golf et de 30\$ pour le souper;

Il est proposé par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACHETER 2 billets pour le souper au coût de 30\$ chacun et d'autoriser le paiement. C'est le conseiller M. Raphaël Girard qui représentera la municipalité.

**23- INVITATION À LA 22<sup>e</sup> ÉDITION DU TOURNOI DE GOLF DU CLUB OPTIMISTE DE CHARLEVOIX-EST**

**RÉSOLUTION 2018-05-3945**

CONSIDÉRANT une invitation à la 22<sup>e</sup> édition du tournoi de golf annuel du Club Optimiste de Charlevoix-Est qui se tiendra le samedi 26 mai 2018 au Club de golf Murray Bay;

CONSIDÉRANT un coût de 55\$ pour la ronde de golf et de 30\$ pour le souper;

Il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACHETER une carte pour le souper au coût de 30\$ et d'autoriser le paiement. C'est le maire M. Alexandre Girard qui représentera la municipalité.

**24 – INVITATION AU TOURNOI DE GOLF DE MAINS DE L'ESPOIR DE CHARLEVOIX**

**RÉSOLUTION 2018-05-3946**

CONSIDÉRANT une invitation au tournoi de golf de la fondation Mains de l'Espoir de Charlevoix qui se tiendra le samedi 16 juin 2018 au Club de golf Murray Bay;

CONSIDÉRANT un coût de 95\$ pour le golf et le souper;

Il est proposé par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACHETER une carte pour le souper au coût de 50\$ et d'autoriser le paiement. C'est le conseiller M. Antoine Boutet Berthiaume qui représentera la municipalité.

**25 – INVITATION AU CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS**

**2018-05-3947**



CONSIDÉRANT une invitation du Club social des pompiers de Saint-Aimé-des-Lacs pour un brunch bénéfique qui se tiendra le 13 mai prochain au Centre Récréatif Aimélaquois;

CONSIDÉRANT QUE les fonds ramassés serviront pour des activités se tenant dans la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs;

CONSIDÉRANT un coût de 15\$ par carte pour participer à cet événement;

Il est proposé par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et il est résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

D'ACHETER deux billets pour ce brunch au coût de 15\$ chacun et d'autoriser le paiement. C'est le maire M. Alexandre Girard qui représentera la municipalité.

### **27 - DEMANDE DE COMMANDITE POUR LE PROJET DE PRÉVENTION SUR LA VIOLENCE SEXUELLE CHEZ LES ADOLESCENTS**

#### **RÉSOLUTION 2018-05-3948**

CONSIDÉRANT un projet de 3 finissantes en Technique d'éducation spécialisée au Centre d'études Collégiales en Charlevoix portant sur la prévention de la violence sexuelle chez les adolescents;

CONSIDÉRANT que le projet consiste en la production d'un livre visant à favoriser les échanges entre les parents et les adolescents;

Il est proposé par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

DE FAIRE un don de 100\$ pour le projet de prévention sur la violence sexuelle chez les adolescents et d'autoriser le paiement.

### **28- SOLLICITATION D'UN DON POUR LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT DE LEUCAN « DÉFI TÊTES RASÉES »**

#### **RÉSOLUTION 2018-05-3949**

CONSIDÉRANT une demande de don de Leucan pour le défi Têtes rasées;

Il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

DE REFUSER la demande parce qu'elle ne correspond pas à la politique de don de la municipalité.

### **29 – TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PRÈS DES RÉSIDENCES DE M. MARIAN NÉRON ET M. PIERRE-PAUL GUAY**

#### **RÉSOLUTION 2018-05-3950**

CONSIDÉRATION des discussions avec la MRC de Charlevoix-Est sur la problématique de M. Marian Néron et M. Pierre-Paul Guay;

CONSIDÉRANT que les 2 propriétaires souhaitent s'engager pour 1 000\$ chacun dans la réalisation des travaux;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Notre-Dame-des-Monts et celle de Saint-Aimé-des-Lacs devront se partager les coûts des travaux à part égales;

CONSIDÉRANT des plans réalisés par la MRC de Charlevoix-Est qui sera responsable des travaux;

CONSIDÉRANT un coût estimé pour ces travaux à 16 000\$;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'EFFECTUER les travaux requis afin de corriger la problématique du sable qui se dépose dans le fossé entre les propriétés de M. Pierre-Paul Guay et M. Marian Néron et d'autoriser le paiement.

### **30 – TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ AU GARAGE MUNICIPAL**

#### **RÉSOLUTION 2018-05-3951**

CONSIDÉRANT des installations électriques non conforme au garage municipal;

CONSIDÉRANT qu'il faut remplacer 3 prises de courant;

CONSIDÉRANT un prix estimé de 640,53\$ taxes incluses pour exécuter les travaux comprenant la main d'œuvre et les fournitures;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER un montant de 640,53\$ taxes incluses à la compagnie Asselin Électrique pour le remplacement de 3 prises de courant déclarées non conforme par la CNESST et d'autoriser le paiement.

### **31 – AMÉNAGEMENT DU TERRAIN DE PÉTANQUE**

#### **RÉSOLUTION 2018-05-3952**

CONSIDÉRANT des travaux réalisés à l'automne 2017 afin de remplacer l'égout de la maison des jeunes;

CONSIDÉRANT que le terrain de pétanque a été excavé afin de permettre l'installation du tuyau d'égout;

CONSIDÉRANT qu'il faudra remettre de la pierre bleue sur le terrain de pétanque; Il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et Conseillères présents :

DE PROCÉDER à l'aménagement du terrain de pétanque en ajoutant 2 ou 3 voyages de pierres bleues et d'autoriser le paiement des travaux.

### **32 – APPUI AU PROJET « STATION CHARLEVOIX »**

#### **RÉSOLUTION 2018-05-3953**

CONSIDÉRANT que la MRC de Charlevoix-Est a lancé le projet « Station Charlevoix » et qu'elle souhaite recevoir l'appui des municipalités;

CONSIDÉRANT que ce projet vise à stimuler l'entrepreneuriat et soutenir le secteur manufacturier innovant;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'APPUYER la démarche de la MRC de Charlevoix-Est par une lettre signée par M. le maire Alexandre Girard ainsi que par la présente résolution.

**33 – AUTORISATION DE TRAVAUX DANS L'EMPRISE DE LA MUNICIPALITÉ AFIN DE PERMETTRE UNE NOUVELLE CONSTRUCTION SUR LE RANG ST-JEAN-BAPTISTE**

**RÉSOLUTION 2018-05-3954**

CONSIDÉRANT une demande de M. Daniel Lavoie qui souhaite se construire au 165 rang St-Jean Baptiste d'ici l'automne;

CONSIDÉRANT que la ligne de poteaux électriques ne passe pas devant son terrain;

CONSIDÉRANT que du débroussaillage devra être fait sur une distance de 300 mètres et sur une largeur de 4 à 5 mètres afin de permettre que des poteaux soient plantés;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE MANDATER la directrice générale Mme Marcelle Pedneault pour vérifier s'il serait préférable de confier les travaux à un entrepreneur local ou si les employés municipaux peuvent s'acquitter de cette tâche et d'autoriser le paiement de la dépense.

**34 – EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ SAISONNIER POUR L'ÉTÉ**

**RÉSOLUTION 2018-05-3955**

CONSIDÉRANT que les 2 employés permanents devront prendre des vacances pendant l'été;

CONSIDÉRANT que le travail à effectuer demande d'avoir 2 employés au travail à toutes les semaines;

CONSIDÉRANT que M. Martin Lajoie est disponible travailler à la municipalité lorsque les 2 employés permanents sont en vacances;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'EMBAUCHER M. Martin Lajoie pour une durée approximative de 8 semaines pendant l'été 2018 et pour certains travaux spécifiques nécessitant un 3<sup>e</sup> employé.

**35 – OBTENTION D'UNE CARTE RECONNUE PAR LA CNESST POUR LA FORMATION D'ABATTAGE MANUEL**

**RÉSOLUTION 2018-05-3956**

CONSIDÉRANT que l'employé permanent saisonnier a suivi une formation sur l'abattage manuel d'arbres;

CONSIDÉRANT un coût de 120\$ pour l'obtention de cette carte;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER un montant de 120\$ pour l'obtention de la carte de compétence associée à la réussite de la formation sur l'abattage manuel et d'autoriser le paiement.

### **36 – EMBAUCHE DES MONITEURS DU TERRAIN DE JEU**

Ce point est reporté à une prochaine réunion.

### **37- VARIA**

### **38 – COMPTES À RATIFIER D’AVRIL 2018**

#### **RÉSOLUTION 2018-05-3957**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d’administration :	<u>57 760,85\$</u>
Total :	57 760,85\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents:

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 2089-2090-2091-2092-2093-2098-2099-2100-2101.

### **39 – COMPTES À PAYER D’AVRIL 2018**

#### **RÉSOLUTION 2018-05-3958**

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l’analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois d’avril 2018 :

Fonds d’administration :	58 618,34\$
Eau potable :	<u>460,51\$</u>
TOTAL :	59 078,85\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois d’avril 2018 au montant de 59 078,85\$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de 59 078,85\$;

QUE cette liste remplit l’obligation de l’article 7.3 du règlement numéro 225-08.

### **40 – SALAIRES DU MOIS D’AVRIL 2018**

#### **RÉSOLUTION 2018-05-3959**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois d’avril 2018 au montant de 9 711,02\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois d’avril 2018 au montant de 9 711,02\$

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉRO 2088-2094-2095-2102-2103-2104-2105-2107.

**41– RAPPORT DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET DES CONSEILLÈRES**

Le Maire et les conseillers (ères) font leur rapport.

**42– PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES**

**43 – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**RÉSOLUTION 2018-05-3960**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la séance soit levée. Il est 20 heures 23 minutes.

---

Alexandre Girard  
Maire

---

Marcelle Pedneault  
Directrice générale

Le maire déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent p.v. signifie que chacune des résolutions sont réputées être signées individuellement. Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l'article 201 du Code municipal, à l'approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 4 juin 2018.

En conséquence, soyez avisé que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.